



Une manifestation contre la ministre Lise Thériault

Article mis en ligne le 21 septembre 2009 à 15:10

[Soyez le premier à commenter cet article](#)

La Table régionale des organismes communautaires du Centre-du-Québec et de la Mauricie (TROC-CQM) s'est élevée contre la ministre déléguée aux Services sociaux, Lise Thériault, lors d'une manifestation ce midi. La TROC et 80 autres personnes ont notamment dénoncé l'iniquité dans l'octroi de financement aux organismes de la région, mais également du Québec en entier. Ce que demande la TROC-CQM, c'est un système de financement à la mission équitable et qui soit transparent pour l'ensemble des 223 organismes communautaires de la Mauricie et du Centre-du-Québec. Au cours de l'année, ceux-ci ont demandé une augmentation de leur subvention totalisant 16 millions \$. Le ministère a répondu à la demande par un budget de 40 000\$ destiné à deux organismes, tandis que l'Agence de santé a octroyé un budget récurrent de 30 000 \$. «L'Agence elle-même nous appuie dans nos démarches auprès du ministère. Notre problème est l'absence d'engagement au niveau politique provincial», précise, par voie de communiqué, le co-président de la TROC-CQM, Sylvain St-Onge.



À la fin de la manifestation, la ministre est venue à la rencontre des manifestants et il y a eu un échange avec le porte-parole de la TROC, Renaud Beaudry. Mme Thériault a expliqué qu'elle était en processus de consultation. Elle a dit comprendre et appuyé le rôle des organismes communautaires en santé et services sociaux. Elle a également fait un témoignage sur l'importance du mouvement communautaire dans la réponse à apporter à la pauvreté et à l'exclusion sociale. Le porte-parole de la TROC a terminé l'échange en indiquant qu'il y aura d'autres manifestations pour obtenir un engagement politique et financier de la ministre. La prochaine se tiendra le 25 septembre à Drummondville.

Les organismes ont des demandes

Le Comité d'action des non-syndiqué-es (CANOS) déplore que, malgré les deux dernières augmentations du salaire minimum, les personnes qui travaillent à ce salaire sont maintenues sous le seuil de faible revenu, même si elles occupent un emploi à temps plein. «*Nous revendiquons, aujourd'hui, une amélioration de la couverture à l'assurance-chômage, l'accessibilité sans discrimination à des services public universels et de qualité, un salaire minimum permettant à une personne travaillant à temps plein d'atteindre le seuil de faible revenu, des tarifs de transport en*

commun adaptés aux revenus des personnes vivant en situation de pauvreté et le rehaussement des prestations d'aide sociale pour qu'elles permettent de couvrir les besoins essentiels», énumère Marie-Josée Magny, coordonnatrice du CANOS.

La Table de concertation des femmes de la Mauricie, quant à elle, propose que le salaire minimum soit haussé à 10,66\$ de l'heure et qu'il soit révisé annuellement, afin qu'une personne travaillant 40 heures par semaine puisse sortir de la pauvreté. **(MEBA)**